



AGENCE DE PROTECTION ET D'AMENAGEMENT DU LITTORAL

ETUDE DE PROTECTION DU LITTORAL DE BIZERTE CONTRE L'EROSION COTIERE

Avis de report de délai et Additif n°01 à l'Appel d'Offres N°11/2017

L'Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral annonce que l'avis d'appel d'offres n°11/2017 relatif à la réalisation de l'étude de protection du littoral de Bizerte contre l'érosion côtière pour les deux lots a été prolongé au 19/12/2017 à 13h au lieu du 04/12/2017. L'ouverture des plis administratifs, techniques et financiers est publique et se tiendra à 14h30 à la salle des réunions au 2ème étage du siège de l'APAL.

L'Appel d'Offres est ouvert aux bureaux d'études ou aux groupements de bureaux d'études spécialisés dans la réalisation des études objet du présent Appel d'Offres et ayant signé le cahier des charges relatif à l'exercice de l'activité d'un bureau d'études classés A1, A2, A3 ou B4, ou l'équivalence pour les étrangers.